

20.01.2015 – 08:00 Uhr

Personnel pénitentiaire suisse majoritairement satisfait

Bern (ots) -

La satisfaction au travail du personnel pénitentiaire est en moyenne élevée, voire supérieure à celle des autres professions. Néanmoins, environ 10 % de ce personnel présente un risque élevé de subir un burn-out, surtout en Suisse romande et au Tessin. Telles sont les conclusions auxquelles parvient la première enquête représentative auprès du personnel pénitentiaire suisse, qui bénéficiait du soutien du Fonds national suisse.

Le travail dans les établissements de détention suisses est une profession à part. L'activité des employés des prisons subit les contraintes liées à la rigueur économique ainsi que les pressions du public et des médias, et le travail avec les personnes incarcérées et condamnées est généralement peu valorisé. En outre, la prise en charge et la surveillance des délinquants que l'on a privés de liberté sont des tâches pénibles. Comment les personnes qui collaborent à la détention ressentent-elles leur activité ?

Pour répondre à cette question, une équipe de recherche dirigée par Ueli Hostettler, anthropologue social de l'Université de Berne, a réalisé la première enquête représentative du personnel pénitentiaire couvrant toute la Suisse. Entre 2010 et 2012, ces chercheurs soutenus par le Fonds national suisse ont soumis un questionnaire à 1880 personnes travaillant dans 84 établissements de privation de liberté. Un quart des personnes interrogées, presque exclusivement des hommes, a indiqué avoir préalablement travaillé dans le secteur de l'artisanat, un dixième dans celui de la sécurité (police, armée, services privés).

Forte satisfaction au travail

On relève avec surprise que 82 % des personnes interrogées se disent satisfaites de leur travail. Ces valeurs sont très élevées : selon le baromètre RH, une enquête représentative réalisée régulièrement auprès des travailleurs de toutes les branches de Suisse, près de 77 % étaient satisfaits de leur travail en 2012. Seulement 3% du personnel des prisons interrogé se dit insatisfait de son activité. Par ailleurs, près de 50 % se sent fortement attaché à son institution - cela correspond à la moyenne de l'ensemble des branches (baromètre RH). La part des personnes interrogées qui se sentent peu attachées à leur institution n'est que de 10%, soit à peine la moitié de celle des autres branches.

La plupart des personnes interrogées perçoivent leur environnement de travail comme positif. Les deux tiers estiment que les exigences qui leur sont imposées sont adaptées et évaluent leur autonomie - la possibilité de prendre eux-mêmes leurs décisions - comme bonne. Près d'un tiers se sent excessivement ou insuffisamment stimulé : soit parce que le volume de travail est trop lourd, soit parce que le contenu du travail est trop peu exigeant.

Risque élevé de burn-out

Il convient également de noter de manière positive l'état de santé du personnel. 90 % des personnes interrogées indiquent être en bonne santé. C'est plus que la moyenne suisse (85 % selon le baromètre RH). Seulement 2 % du personnel pénitentiaire qualifie sa santé de mauvaise. Néanmoins, 10 % de celui-ci présente un risque élevé de subir un burn-out. Ces collaborateurs souffraient déjà d'épuisement émotionnel au moment de l'enquête. En outre, les absences prolongées pour raisons de santé sont relativement élevées : 39 % des personnes interrogées disent avoir été absentes au travail pendant plus de trois jours ces derniers temps. Elles ne sont que 33 % dans le baromètre RH.

Attitudes divergentes envers les prisonniers 75 % des personnes interrogées sont quotidiennement en contact avec des prisonniers. Envers ceux-ci, 37 % ont une attitude positive, mais 18 % une attitude négative. Elles ont tendance à réduire les prisonniers à leur comportement punissable. La préférence donnée aux buts de la répression pénale atteste d'une ambivalence similaire : 80 % sont d'avis que la peine doit servir à la resocialisation des personnes incarcérées, mais dans le même temps, 75 % souscrivent à l'idée de punition. Près de 45 % du personnel pénitentiaire estime que la neutralisation des délinquants est le but de la sanction.

Comptes rendus négatifs dans les médias

Selon des études internationales, les employés de la privation de liberté se sentent souvent mal perçus. C'est également le cas en Suisse. 61 % indiquent ne pas avoir l'impression que leur travail est reconnu. Ils expliquent cela par les comptes rendus des médias, qu'ils jugent encore plus négativement que l'absence de soutien de la part des milieux politiques. Cependant, 90 % des personnes interrogées indiquent que les gens à qui elles parlent pour la première fois de leur métier s'y intéressent systématiquement.

Des différences régionales frappantes

Comment Ueli Hostettler, le responsable de l'étude, explique-t-il les résultats positifs de l'enquête? Selon lui, le personnel pénitentiaire se compose principalement de personnes d'un certain âge, ayant eu un parcours professionnel solide et qui ont exercé précédemment une autre profession. En outre, leur champ d'activités restreint les alternatives professionnelles, ce qui renforce manifestement leur fidélité à l'égard de leur employeur. Néanmoins, les résultats positifs sont particulièrement marqués par des différences régionales frappantes, souligne-t-il. En Suisse romande et au Tessin notamment, le surmenage et le risque de burn-out sont nettement plus élevés qu'en Suisse alémanique. C'est là qu'il est, d'après lui, nécessaire d'agir.

Publication

Anna Isenhardt, Ueli Hostettler, Christopher Young : Arbeiten im schweizerischen Justizvollzug - Ergebnisse einer Befragung zur Situation des Personals (KJS-CJS, vol. 15). Ed. Stämpfli, Berne 2014, 290 p. (Disponible pour les journalistes sous forme de fichier PDF auprès du FNS : com@snf.ch)

Site web du groupe de recherche: <http://prisonresearch.ch>

Contact:

Dr Ueli Hostettler
Universität de Berne
Institut de droit pénal et de criminologie
Schanzeneckstrasse 1
CH-3012 Berne
Tél. : +41 31 631 47 99
E-mail : ueli.hostettler@krim.unibe.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100767341> abgerufen werden.